

CIERREY 15^{ème} Bourse Aux Livres

Chers futurs participants, voici quelques recommandations que nous vous remercions de bien vouloir respecter.

Horaires : le samedi 23 et le dimanche 24 juillet 2022 de 8 h à 18 h, sous le préau de l'école de Cierrey

Dépôt des livres : le vendredi 22 juillet 2022 de 16 h 30 à 18 h 30

Restitution des livres : le lundi 25 juillet 2019 de 18h à 19h

Règlement des ventes par chèque bancaire sous déduction de 30% retenu par le Comité des Fêtes de Cierrey

Informations pratiques

- **Inscription obligatoire** avant le jeudi 21 juillet 2022 par téléphone au 06 03 71 40 28 (demandez Michel) ;
- **Un code personnel vous est attribué** ; si vous avez déjà participé, le code précédemment attribué est repris pour cette nouvelle participation ;
- **Le code et le prix doivent être inscrits en haut à droite sur la page de titre des livres de manière lisible au crayon de papier** ;
- Le prix est fixé par le déposant ; l'acheteur du livre déposé ne pourra pas négocier son prix ; il ne sera pratiqué aucun rabais, remise, prix bradé ou de fin de foire par le Comité des Fêtes de Cierrey ;
- **Le prix doit être un multiple de 0.50 €** ;
- Les livres doivent être déposés dans une **petite caisse ou une petite cagette** (hauteur environ de 15cm) **sur laquelle est inscrit le code** qui vous a été attribué. Ne pas prendre de sacs en plastiques, de cartons, de sacs de sport, de paniers ou tous contenants personnalisés ; Si vous avez beaucoup de livres d'un même genre ou d'un même thème, les regrouper dans une même caisse et l'indiquer sur la caisse ;
- **Un livre déposé sans code et/ou prix sera retiré de la Bourse aux Livres** ; A défaut de réclamation du propriétaire, ils deviennent la propriété du Comité des Fêtes de Cierrey.
- Les livres de la collection Reader Digest (ou autre collection du même genre), livres France Loisirs anciens, livres scolaires, encyclopédies, revues ne sont pas acceptés. De manière générale, les livres abimés, tachés, griffonnés, dont les pages ou la reliure sont arrachées ne sont pas acceptés ;
- Tout livre à caractère pornographique ou raciste sera refusé ; cependant, devant l'impossibilité de vérifier chaque livre, le respect de ce principe est de la responsabilité de chaque déposant ;
- Tout livre déposé est réputé être la propriété de son déposant ;
- La mise en place des livres, comme l'organisation des livres exposés relève de la responsabilité du Comité des Fêtes de Cierrey ;
- Pour favoriser la participation de tous, le dépôt de livres est limité à **130 livres par participant** ;
- Le Comité des Fêtes de Cierrey dégage toute responsabilité en cas de vol ou de destruction ;
- Ce document, qui vaut **règlement et fiche d'inscription** vous sera systématiquement remis après votre inscription; la **fiche d'inscription** est à compléter et à nous remettre le jour du dépôt des livres. Un formulaire à destination de la **Préfecture de l'Eure** sera également complété le jour du dépôt des livres : Veuillez-vous munir de votre carte d'identité ou du permis de conduire, ainsi de votre carte grise (N° immatriculation de votre véhicule obligatoire).
- **Le Comité des Fêtes de Cierrey se réserve le droit de refuser tout déposant ne respectant les recommandations ci-dessus.**

Conseils : pensez à vos futurs acheteurs et prenez le temps de préparer vos livres.

Renseignements : comitedesfetesdecierrey.com

Courriel : comitedesfetesdecierrey@gmail.com

Fiche d'inscription à la bourse aux livres 2022 :

Code : **Nom** : **Prénom** : **Portable** :

Courriel :

Je reconnais avoir reçu le règlement ci-dessus de la Bourse aux Livres de Cierrey et en accepte le principe.

Fait à Cierrey, le

Signature :